

1

ENVELOPPES DOUBLES pour ENREGISTREMENT avec NUMÉROS de CONTROLE PERFORÉS (Système Soleau)

Patronnées par l'Association Française pour la protection de la propriété industrielle, les Chambres de Commerce
et les principaux Syndicats Professionnels Français

Emplacement des Timbres postaux
pour expédition



Envoi de M*

**INSTITUT NATIONAL
de la Propriété Industrielle**

26 bis, RUE DE LÉNINGRAD

PARIS-8^e

* Nom et adresse de l'expéditeur.

I N S T R U C T I O N S

Indépendamment du dépôt prévu par la loi du 14 Juillet 1909 sur les Dessins et modèles, les créateurs de dessins et de modèles sont autorisés par l'article 4 de la même loi et par le décret du 10 Mars 1914, à établir en deux exemplaires absolument identiques, les Dessins ou reproduction de dessins ou de modèles dont ils désirent revendiquer la priorité de création au moyen de l'enveloppe perforée, système Soleau.

Chacun des 2 exemplaires est, à cet effet, placé dans chacune des deux pochettes d'une même enveloppe conforme aux dispositions de l'arrêté Ministériel du 13 Mars 1914, mise en vente à la Caisse de l'Institut National de la Propriété Industrielle.

L'expéditeur remplit les formules qui lui sont réservées sur les faces 1 2 et 3 de l'enveloppe ;

colle les fermetures des deux pochettes, puis celle de l'enveloppe double ; puis met celle-ci directement à la poste en recommandé, sans autre enveloppe, à l'adresse de l'Institut National de la Propriété Industrielle.

En même temps, l'expéditeur doit verser à la Caisse de l'Institut National de la Propriété Industrielle ou envoyer séparément par la poste, un mandat-carte de : **10 Frs.**

représentant le montant de la taxe réglementaire pour enregistrement, perforation et gardiennage du duplicata pendant cinq ans, celui-ci pouvant être renouvelé pour une nouvelle période de cinq ans, par l'envoi d'un même mandat de : **10 Frs.**

au plus tard un mois avant l'expiration de la première période.

A l'expiration de la 10^e année de gardiennage le duplicata est remis à l'intéressé sur sa demande.

L'original (face 3) est détaché par l'Administration, après enregistrement et perforation à la date de l'arrivée au Service et renvoyé à l'expéditeur dans les dix jours,

L'enveloppe NE SERA PAS PERFORÉE et sera renvoyée à son expéditeur à ses frais :

1^o - Si elle parvient à l'Institut National de la Propriété Industrielle **insuffisamment affranchie ou contenue dans une autre enveloppe.**

2^o - **Si elle présente une épaisseur SUPÉRIEURE à TROIS MILLIMÈTRES.**

3^o - **Si elle révèle au toucher, la présence d'un CORPS DUR**, susceptible de gêner la perforation, tel que **carton, caoutchouc, cuir, bois, épingle, agrafe, estampage, etc...**

4^o - **Si toutes les formules n'ont pas été remplies** par l'expéditeur

5^o - Si dans les **quarante huit heures** de sa réception, la caisse de l'Institut National de la Propriété Industrielle **n'est pas en possession du mandat** représentant le montant de la taxe de gardiennage.

Il est rappelé qu'une enveloppe ne doit contenir en double exemplaire QU'UNE SEULE CRÉATION, et que l'enregistrement et la perforation d'une enveloppe système Soleau, N'ASSURENT PAS AUX INVENTEURS LA PROTECTION LÉGALE QUI NE PEUT RÉSULTER QUE D'UN BREVET D'INVENTION.



**DUPLICATA A CONSERVER
PAR L'ADMINISTRATION**

Partie à remplir
par l'ENVOYEUR

Envoi de M _____

Adresse _____

Accompagné d'un mandat-carte de F _____

Signature de l'envoyeur : _____

Date d'envoi : _____

Partie réservée à
l'ADMINISTRATION

Après enregistrement par l'Administration, de l'enveloppe rem
M** _____

N° d'enregistrement de l'Administration, concernant le duplicata _____

Date et heure de départ _____

** Nom et adresse de l'envoyeur.

EN SE SERVANT D'UN COUPE-PAPIER

Les enveloppes doubles doivent être séparées par l'Administration, laquelle détachera cette partie mobile

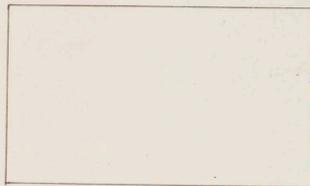
Réexpédiée après enregistrement et perforation sous le N°
par l'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

Le Préposé :

Le. _____ 19____
à _____ h. _____

**ORIGINAL A RENVOYER
AU DÉPOSANT**

(Adresse à remplir par lui-même)



M _____

Adresse _____

instituto de arte contemporânea